



—
**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**

TOI + MOI + EUX + LES RÉSEAUX SOCIAUX



Collège _____

Février 2017

© Hélène Mauger
Isabelle Mahieu-Marziou, CLEMI Caen

QUELQUES INFORMATIONS

**Enquête auprès des 5èmes
du collège _____, février 2017**

39 élèves ont répondu. 31 élèves sont inscrits à au moins un réseau social.

73 % pensent ne pas être accros aux réseaux sociaux.

Combien de temps par semaine passez-vous sur les réseaux sociaux ?

Plus de 14 heures hebdomadaires = 14 %

De 7 à 14 heures hebdomadaires = 4 %

De 3 à 7 heures hebdomadaires = 21 %

De 1 à 3 heures hebdomadaires = 39 %

Moins d'une heure hebdomadaire = 21 %

Objectif d'un réseau social

=

créer et construire un lien entre les internautes.

**POUR TOI, UN RÉSEAU SOCIAL
ça sert dans l'ordre à ...**

- **Communiquer, y compris comme une messagerie**
 - **S'amuser**
 - **Avoir accès à des jeux gratuits**
 - **Te tenir au courant des infos et des cancons**
 - **Diffuser des photos**
 - **Se faire des copains**
- **Faire plus grand, comme tes parents par exemple**

Sont des réseaux sociaux ...

Les médias sociaux de partage

=

réseaux sociaux de contenu.

Proposent un contenu destiné à être partagé par la communauté.

Instagram, Youtube, Dailymotion ...

Les médias sociaux de réseautage

=

les réseaux sociaux de contact.

Facebook, Snapchat, Twitter, Google+

Ne sont pas des réseaux sociaux ...

Les médias sociaux de publication = blogs, sites participatifs (wiki...).

Le site de votre établissement – le journal scolaire en ligne...

Les médias sociaux de discussion = les forums de discussions et les messageries instantanées.

Skype, WhatsApp, Messenger, gmail...

NI ...

Deezer = site d'écoute de musique à la demande

Musical.ly = application de partage de vidéo

PSN = PlayStation Network, service de jeux multijoueurs

Twitch = canal de webtv dédié aux jeux vidéos

Rappel :

**Les réseaux sociaux que vous
utilisez sont interdits
aux moins de 13 ans.**

What is the minimum age for account holders on these social media sites and apps?

Age Restrictions for Social Media Platforms

13

Twitter
Facebook
Instagram
Pinterest
Google+
Tumblr
Reddit
Snapchat
Secret

14

LinkedIn

16

WhatsApp

17

Vine
Tinder

18

Path

18 / 13 with parent's permission

YouTube Keek Foursquare
WeChat Kik Flickr

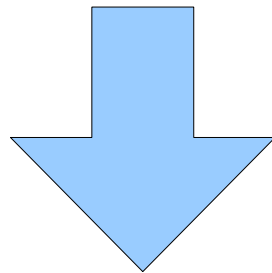
Age specified in the platform's terms of service as of 09/2014.

linneyville.com

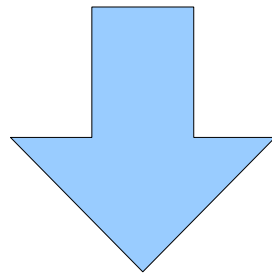
(Source: Linneyville. Social media apps image via Shutterstock.)

Notre objectif : vous aider à devenir des usagers et non seulement des utilisateurs des réseaux sociaux

En vous aidant à mieux gérer votre pratique numérique



= l'analyser pour mieux la comprendre ensemble



= prévenir les éventuelles dérives

Comment allez-vous devenir un usager des réseaux sociaux ?

1- EN RESPECTANT LES AUTRES !

En quoi ce que je publie engage ma responsabilité et celle de mes responsables légaux ?

2- EN SE RESPECTANT !

*Quelles informations me concernant diffuser ?
Quelle image je veux donner de moi ?*

1/ EN RESPECTANT LES AUTRES

*En quoi ce que je publie engage
ma responsabilité
et celle de mes responsables légaux ?*

Jusqu'à votre majorité, vos parents ou responsables légaux sont responsables, aux yeux de la loi, de ce que vous publiez.



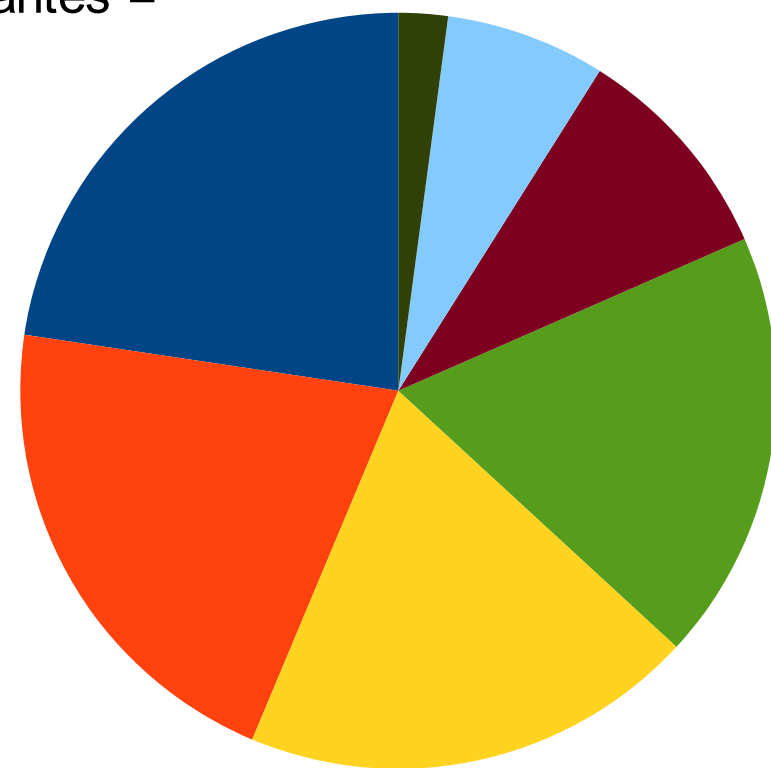
Que publies-tu sur les réseaux sociaux ? Dans l'ordre...

- Tes photos
- Du texte et des commentaires
- Tes vidéos
- Des photos et des vidéos prises sur Internet
- Des liens vers des pages Web
- Des audios perso ou pris sur Internet.

**Même si les réseaux sociaux
sont des espaces plutôt
civilisés, les risques existent.**

Pour toi, les risques les plus importants sur les réseaux sociaux sont ...

- L'usurpation d'identité, le piratage = 43%
- Le harcèlement = 40%
- Les rencontres dangereuses = 37%
- La publication d'images ou de vidéos compromettantes = 35%
- Les risques pour l'avenir professionnel = 18%
- L'isolement = 13%
- Aucun danger = 4%



L'usurpation d'identité, le piratage

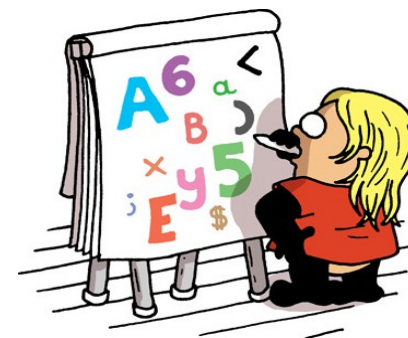
UN MOT DE PASSE EFFICACE



Plus de 8 caractères
+ sans lien avec son détenteur
+ MAJUSCULES + ponctuation + chiffres

Exemple à suivre : la phrase mnémotechnique « *un Utilisateur d'Internet averti en vaut deux* » donnera le mot de passe **1Ud'laev2**

D'autres informations et conseils pratiques sur www.cnil.fr / @CNIL



Pense à changer régulièrement de mot de passe !

Pense à te déconnecter !

Choisis bien ton identifiant !

Le harcèlement

- **Une définition :**

« La cyberintimidation est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour adopter délibérément, répétitivement et de manière agressive un comportement à l'égard des individus ou d'un groupe avec l'intention de provoquer des dommages à autrui »

Bill Belsey, 2003

- **Ce qui caractérise le cyberharcèlement :**

Anonymat

Absence de face à face

Caractère permanent

Diffusion massive

- **La législation :**

Article 222-33-2 (Modifié par LOI n°2014-873 du 4 août 2014 - art. 40)

« Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ».

Les rencontres dangereuses



<http://www.journaldugeek.com/>

La publication d'images ou de vidéos compromettantes

Sur Snapchat : capture d'écran du destinataire qui conserve la photo sur son téléphone...

Sur Facebook : on peut taguer ton nom sur une photo gênante.



**Toute image ou vidéo doit respecter, au minimum,
l'intégrité
de la personne !**

Réfléchis avant de transférer !

Tu ne peux publier une photographie d'un ami que si tu as son **autorisation** (s'il est majeur) ou l'autorisation de ses responsables légaux (s'il est mineur).

La diffusion d'une photographie hébergée sur un média social est incontrôlable.

Il est très difficile de la supprimer ensuite.

Les risques pour l'avenir professionnel

Vérifie tes traces

- Recherche régulièrement ton nom dans un moteur de recherche.



Attention aux profils, d'office publics !

Les risques des rumeurs et de la désinformation

Je lutte contre les rumeurs et la désinformation, je ne transmets que des informations avérées et vérifiées !

Je croise systématiquement les sources : je consulte d'autres sites parlant du même sujet.

Je me méfie d'une information anonyme, ne présentant aucune preuve et circulant uniquement sur les réseaux.

Je garde toujours mon esprit critique : je n'hésite-pas à me poser des questions et à poser des questions à mes professeurs ou aux adultes de mon entourage si j'ai des doutes.

Si je ne suis pas sûr(e) d'une information, je ne la diffuse pas, je ne participe pas à la rumeur !

2/ EN SE RESPECTANT

Sphère publique / Sphère privée

*Quelles informations
me concernant diffuser ?
Quelle image je veux donner de moi ?
= IDENTITÉ NUMÉRIQUE*



Sur internet, toute information publiée laisse des traces ; il n'existe pas de « droit à l'oubli » !

Définir « la Réputation en ligne »

La réputation en ligne est l'opinion du public envers une personne. Une opinion formée à partir de traces laissées sur internet.

Il y a la réputation que l'on maîtrise plus ou moins



Ex. Tous les contenus que l'on partage soi-même sur les réseaux sociaux

... et celle que l'on ne maîtrise pas du tout !



Ex. les contenus liés à ce que d'autres personnes vont publier sur nous.

Maitriser sa réputation = protéger sa vie privée

LA MAJORITÉ D'ENTRE VOUS EST CERTAINE QUE SON UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX RESPECTE SA VIE PRIVÉE !

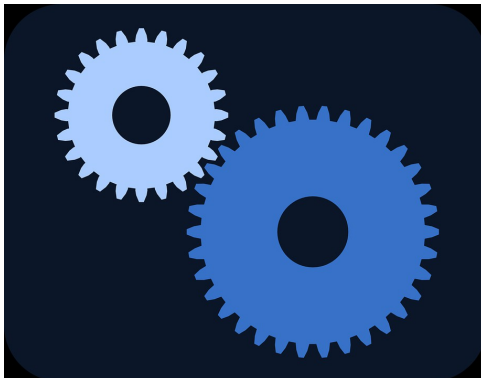


Sans paramétrage, tout ce qui est diffusé sur un réseau social peut être vu et utilisé par tous !

La majorité d'entre vous pensent que son compte est bien paramétré.

Néanmoins,

- 50% l'ont paramétré à l'ouverture et ne se sont plus jamais préoccupés des paramètres.
- 25% ne se sont jamais occupés des paramètres, même à l'inscription !

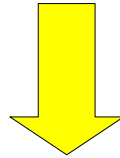


=

La roue dentée
est votre amie !

Facebook

Sur Facebook, votre compte est paramétré d'office (entre la date de votre inscription et vos 18 ans. *À condition d'avoir donné sa véritable date de naissance !*)



Seuls vos amis peuvent accéder au contenu de votre page.

**Seuls restent visibles par tous
la couverture et la photo de profil.**

+

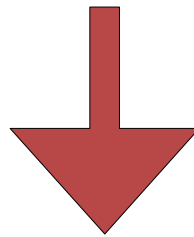
Les commentaires échangés à leurs propos !

CES PHOTOS SONT D'OFFICE PUBLIQUES.



PHOTOS DE PROFIL FACEBOOK DE COLLÉGIENS
Quelle image donnent-t-ils d'eux ?

**Sur Facebook,
seuls tes amis peuvent voir tes
publications, les commenter
et les partager.**



Attention à tes « amis » !

Plus on a d'amis sur Facebook,
plus le risque est grand d'avoir de « faux amis » !

**Refuse d'ajouter comme « ami » tout « contact »,
si tu as des doutes ou si tu ne le connais pas
physiquement !**

Est-ce que je dirais à voix haute les commentaires que je laisse si j'étais dans la « vraie vie » ?



10 conseils de La CNIL pour rester Net sur le Web

1 Réfléchis avant de publier !

Sur Internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur Internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone.



4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



6 Attention aux photos et aux vidéos !

Nu peut le pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.



7 Utilise un pseudonyme !

Sois toujours très prudent quand tu es en ligne.



8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisis-les en peu compliqués, ni ta date et ton surnom !



10 Vérifie tes traces !

Tappe régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quel(s) information(s) te concernant(s) est (sont) sur le net.



9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.cedoc.cnil.fr ! #EduNum